



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD, 2005-2014)

Contextes et structures de l'Éducation pour le développement durable 2009

Principales conclusions et propositions d'action

La Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

En décembre 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 57/254 proclamant la Décennie de l'éducation au service du développement durable (DEDD, 2005-2014). Elle a également confié à l'UNESCO la double mission de chef de file et coordonnateur mondial de la Décennie et de responsable de sa mise en œuvre.

De par ses objectifs ambitieux, la Décennie a suscité de fortes attentes parmi les pays et les partenaires soucieux de promouvoir et développer l'éducation pour le développement durable (EDD). Pour y parvenir, l'UNESCO et ses États membres sont tenus de produire rapidement des résultats visibles et concrets.

Le Plan international de mise en œuvre de la Décennie

Le Plan international de mise en œuvre de la Décennie, issu d'un vaste processus de consultation, fournit un large cadre à l'intérieur duquel tous les partenaires peuvent apporter diverses contributions. Il s'agit d'un document stratégique principalement axé sur ce que les pays se sont engagés à réaliser dans le cadre de la Décennie sous la conduite de l'UNESCO. Le Plan international de mise en œuvre résume les buts et les objectifs de la Décennie et ses liens avec d'autres initiatives internationales en matière d'éducation et de développement telles que les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'Éducation pour tous (EPT) et la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA).

Suivi et évaluation : identifier ce qui fait la différence

Le suivi et l'évaluation constituent l'une des sept stratégies de mise en œuvre inscrites dans le Plan international de mise en œuvre de la Décennie. Cette stratégie souligne l'importance d'élaborer des indicateurs adéquats et pertinents à tous les niveaux - local, national, régional et international - et pour chaque initiative ou programme qui s'inscrit dans le cadre de la Décennie.

Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation

L'UNESCO a constitué un groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation composé de spécialistes internationaux de l'EDD. Ce groupe fournit des conseils et un appui technique au secrétariat de la Décennie pour élaborer et mettre en œuvre le processus de suivi et d'évaluation au niveau global.

Apprendre pour un monde durable : série de rapports de suivi et d'évaluation de la DEDD

Une série de rapports de suivi et d'évaluation de la DEDD, rassemblés sous le titre « *Apprendre pour un monde durable* » seront publiés au cours de la Décennie - en 2009, 2011 et 2015. Ces rapports seront établis sur la base d'un processus de suivi et d'évaluation bien conçu, comportant des méthodes et des indicateurs pertinents.

Le rapport 2009, intitulé *Apprendre pour un monde durable : Contextes et structures de l'éducation pour le développement durable*, passe en revue les progrès accomplis et les difficultés rencontrées au cours des cinq premières années en ce qui concerne la mise en place de règles, de stratégies, de mécanismes et de contextes propres à favoriser l'élaboration et la mise en œuvre de l'EDD. Il identifie également des perspectives pour la seconde moitié de la Décennie.

© UNESCO/Michel Ravassard



PRINCIPALES CONCLUSIONS

1. Significations de l'EDD

Des différences d'ordres régional, national et local exercent une influence sur la signification de l'expression EDD. La consommation débridée, la forte dépendance envers le pétrole, la persistance de la pauvreté, les taux élevés d'infection au VIH et au SIDA, la perte rapide de la biodiversité et la désertification, ne sont que quelques-unes des réalités qui influent sur la manière dont l'EDD est interprétée.

Il y a certes lieu d'encourager la diversité dans l'interprétation de l'EDD mais en insistant, dans toutes les activités d'éducation et d'apprentissage pour le développement durable, sur l'importance des interconnexions entre les aspects économiques, environnementaux, sociaux et culturels du développement.

2. Contribution des Nations Unies à la DEDD

La Décennie pour l'éducation au service du développement durable est une initiative des Nations Unies qui repose sur l'engagement pris par un certain nombre d'organismes des Nations Unies de mettre en œuvre l'EDD. Le lancement de la DEDD à l'échelon international, régional, national et local, les ateliers et réunions relatifs à l'EDD et les nombreuses publications sur le sujet ne représentent qu'une partie des multiples activités et initiatives entreprises par les organismes des Nations Unies dans le cadre de la mise en œuvre de la DEDD.

Il reste néanmoins beaucoup à faire avant qu'« une » réponse concertée des Nations Unies devienne réalité. À cet égard, le renforcement des ressources financières et humaines pourrait aider à la mise en œuvre de la DEDD.

3. Organismes nationaux de coordination de l'EDD

La mise en place d'un organisme national de coordination revêt une importance capitale pour la mise en œuvre de l'EDD au niveau des pays. Sur les 97 pays qui ont répondu au questionnaire de 2008 sur le suivi et l'évaluation de la DEDD, 79 ont fait état de l'existence d'un organisme national de coordination de l'EDD.

Bien qu'il y ait une augmentation rapide du nombre des organismes nationaux de coordination, il faudrait consacrer davantage d'analyse et de réflexion aux processus qui ont abouti à leur création et au rôle qu'ils sont censés jouer.



4. L'EDD dans les documents de politique nationale

L'EDD occupe une présence notable dans une large gamme de documents de politique nationale. Dans la plupart des cas, l'EDD est intégrée aux politiques nationales d'éducation et aux programmes d'enseignement dans les cycles primaire et secondaire. Elle apparaît également dans les politiques nationales d'environnement et de développement durable.

5. Coopération entre les services gouvernementaux en matière d'EDD

La plupart des pays qui ont répondu au questionnaire de 2008 sur le suivi et l'évaluation de la DEDD signalent l'absence d'une structure qui facilite la coopération entre les services gouvernementaux en matière d'EDD. Cela s'explique probablement par un manque d'expérience dans la réflexion transversale entre les décideurs.

Il n'en demeure pas moins que de nombreux pays ont fait état d'un surcroît d'efforts en vue d'établir des liens en matière d'EDD entre différents ministères et autres parties prenantes.

6. L'EDD dans l'éducation formelle

Le soutien des pouvoirs publics pour l'incorporation de l'EDD à l'éducation formelle, en particulier dans les cycles primaire et secondaire, est un indicateur de progrès dans la plupart des pays qui ont répondu au questionnaire de 2008.

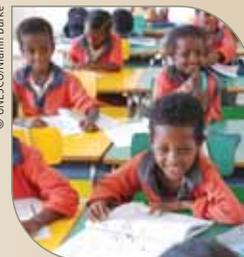
L'insertion des enjeux de la durabilité dans les programmes d'étude existants, l'adoption de nouvelles approches, l'enseignement et l'apprentissage pluridisciplinaires et une nouvelle conception des curricula sont, par exemple, certaines des modalités par lesquelles les pays ont intégré l'EDD dans le contexte de l'éducation formelle.

L'inclusion de l'EDD est manifeste dans la formation des enseignants, l'enseignement supérieur et l'enseignement et la formation professionnels, mais il semble qu'il y ait peu de soutien à l'incorporation de l'EDD dans l'éducation de la petite enfance.

7. L'EDD dans l'éducation non formelle et informelle

L'EDD dans l'éducation non formelle et informelle figure certes sur l'agenda de la plupart des pays, des réseaux internationaux de partenaires et des organisations de la société civile qui ont répondu au questionnaire, mais l'on dispose de peu de renseignements sur des questions telles que la disponibilité de financements pour l'EDD, les publics visés par les activités mises en place ou les modes d'utilisation et de distribution des matériels relatifs à l'EDD disponibles en format numérique ou imprimés. De nouvelles approches sont nécessaires pour trouver des solutions à ces problèmes.

© UNESCO/Niamh Burke



8. Recherche, développement et diffusion en matière d'EDD

La recherche-développement en matière d'EDD est un domaine qui requiert une attention accrue dans la plupart des régions du monde. Par ailleurs, les bourses de recherche dans ce domaine sont peu nombreuses et le soutien financier à l'innovation et au renforcement des capacités en matière d'EDD reste limité. Les modestes activités de recherche existant dans ce domaine sont centrées sur l'éducation formelle.

Étant donné le rapide développement de la pratique de l'EDD que l'on constate aujourd'hui, les autorités nationales devraient appuyer le développement de mécanismes d'évaluation de la qualité de l'EDD.

9. Des réseaux pour l'EDD à l'échelon international

Toutes les régions de l'UNESCO fournissent un large éventail d'exemples intéressants de coopération régionale qui donnent à penser que l'on assiste à un développement remarquable des réseaux internationaux pour l'EDD. Certains de ces exemples montrent aussi la diversité des modes de mise en œuvre de l'EDD.

Les groupes ou organisations les plus fréquemment intégrés aux réseaux de l'EDD sont, notamment, les universités, les autorités nationales et locales, le secteur privé et les ONG.

10. Disponibilité de fonds publics et/ou d'incitations financières pour l'EDD

Il ressort des constatations faites dans ce domaine que, dans la plupart des pays, les fonds publics et/ou les incitations financières en faveur de l'EDD sont minimes, voire totalement inexistantes.

Les pouvoirs publics réalisent aujourd'hui combien il importe de réunir des fonds pour soutenir les activités et projets EDD afin d'assurer une mise en œuvre réussie de la Décennie. Il importe également d'intégrer l'EDD aux structures budgétaires nationales. Les gouvernements commencent à présent à prendre en considération la nécessité d'un financement et d'une budgétisation interministériels de l'EDD en déterminant comment l'EDD s'articule avec leurs principaux documents de politique générale dans différents secteurs afin de favoriser un financement coordonné et une programmation intersectorielle de l'EDD au niveau national.



LES PROPOSITIONS D'ACTION

Le rapport identifie 10 axes d'action pour la seconde moitié de la Décennie.

1. Promouvoir la sensibilisation à l'EDD

Le caractère limité de la connaissance et de la compréhension de l'EDD constitue une entrave importante au développement d'un soutien sociétal et gouvernemental à l'EDD.

L'EDD doit faire l'objet d'une communication simple mais imaginative pour faciliter son identification et sa compréhension par les individus. À cette fin, l'implication des médias doit être renforcée pour communiquer de manière efficace sur l'EDD. Il convient également d'encourager une utilisation créative des technologies de l'information et de la communication (TIC) afin de contribuer à la sensibilisation à l'EDD, chez les jeunes en particulier.

2. Réorienter les programmes scolaires, l'enseignement et l'apprentissage

Pour renforcer et promouvoir les capacités relatives au développement durable, par exemple en matière de réflexion critique, de résolution des problèmes et de compréhension des complexités, il faut des méthodes novatrices. D'une part, les écoles de formation des maîtres, les instituts d'élaboration des programmes scolaires et les instituts de recherche pédagogique devraient être encouragés à rechercher et perfectionner de nouvelles formes d'enseignement et d'apprentissage. Et d'autre part, il faut renforcer et promouvoir des politiques éducatives qui permettent la mise en œuvre de ces nouvelles formes d'enseignement et d'apprentissage.

3. Développer les capacités en matière d'EDD

Le perfectionnement professionnel en matière d'EDD devrait couvrir un éventail plus large de publics comprenant, entre autres, les enseignants, les animateurs, les gestionnaires et les dirigeants d'entreprise. Cette démarche pourrait favoriser l'apparition de nouvelles formes d'apprentissage s'inspirant de l'EDD dans les écoles, les universités, les quartiers et les lieux de travail.

Il convient donc d'encourager le renforcement des capacités en matière d'EDD dans les secteurs formel, non formel et informel de l'éducation, aux niveaux local, national, régional et international.

4. Soutenir la recherche, le suivi et l'évaluation en matière d'EDD

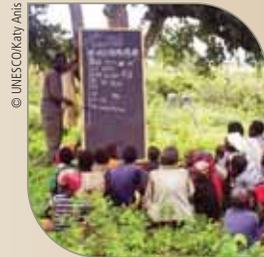
Le soutien à la recherche en matière d'EDD revêt une importance capitale pour l'amélioration de la qualité et des pratiques de l'EDD. Ce travail de recherche doit reposer sur (i) des fondements théoriques et un discours critique sur l'EDD; (ii) une analyse des éléments et actions qui favorisent ou entravent l'EDD; (iii) une analyse de ce que l'EDD peut apporter à la communauté éducative; (iv) une analyse de la contribution de l'EDD à la durabilité de la société; (v) l'utilisation des données tirées de ces travaux de recherche sur l'EDD pour faciliter la prise des décisions; et (vi) la surveillance de l'état d'avancement du suivi et de l'évaluation de la DEDD.

Dans le même ordre d'idées, il convient de renforcer la recherche sur l'éducation non formelle et informelle et d'encourager les bailleurs de fonds internationaux et les fondations nationales de recherche à soutenir la recherche en matière d'EDD.

5. Établir des synergies entre l'EDD et d'autres formes « adjectivales » d'éducation

L'appel à une articulation et à des synergies plus fortes entre l'éducation environnementale et l'éducation pour le développement durable devrait être étendu à d'autres formes « adjectivales » d'éducation.

Il convient donc de susciter et de promouvoir des synergies entre l'EDD et d'autres thèmes comme l'éducation pour la paix, l'égalité entre les sexes, l'inclusion, la santé, etc.



© UNESCO/Agis

6. Doter l'EDD de ressources et de matériels

Il existe certes un certain nombre de matériels de référence mais, de manière générale, ceux conçus spécifiquement pour l'EDD sont en nombre insuffisant. Les pays sont donc souvent contraints de recourir à des documents qui traitent de questions relatives au développement durable ou à l'éducation environnementale. Il convient donc d'élaborer, de produire et de mettre à disposition, dans plusieurs langues, des méthodes d'enseignement et d'apprentissage conçues spécifiquement pour l'EDD.

Il convient en outre de promouvoir le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC) pour toucher un public plus vaste. Les plates-formes de partage des connaissances et les ressources et logiciels en accès libre (les wikis, par exemple) pourraient servir à faciliter l'accès à ces matériels conçus spécifiquement pour l'EDD.

La qualité et la pertinence de ces matériels devraient faire l'objet d'un travail de suivi et, le cas échéant, de mise à jour.

7. Renforcer la coopération internationale et régionale

Le développement des réseaux à l'intérieur des régions du monde et entre celles-ci est important pour faire progresser la cause de l'EDD. Il faut encourager et promouvoir plus activement la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et Nord-Sud-Sud pendant la seconde moitié de la Décennie. Le renforcement des réseaux régionaux existants et la création de nouveaux réseaux devraient constituer une priorité en matière de coopération régionale.

Les stratégies régionales de l'EDD devraient être périodiquement réexaminées pour prendre en compte l'évolution des priorités régionales dans ce domaine. Pour assurer la maîtrise de ce processus et maximiser ses effets, il conviendrait d'encourager les partenaires régionaux à contribuer et souscrire aux stratégies régionales de l'EDD.

8. Renforcer les réseaux nationaux

Il convient d'encourager activement la création et le renforcement de réseaux d'EDD aux échelons nationaux et locaux au cours de la seconde moitié de la Décennie. Les commissions pour le développement durable ou les accords dans ce domaine pourraient constituer des mécanismes efficaces pour activer le processus de création de réseaux nationaux d'EDD. Ces réseaux devraient être conçus de manière à inclure les perspectives locales et autochtones sur le développement durable, facilitant ainsi la participation effective des communautés marginalisées et des groupes autochtones.

9. Renforcer la coordination

Les synergies intersectorielles et l'amélioration de la coordination entre les divers ministères et autres services gouvernementaux revêtent une importance capitale pour la promotion de l'EDD au niveau national.

La coordination entre les divers partenaires – ONG et autres organisations de la société civile, organismes des Nations Unies et gouvernements – est également très importante pour mettre en place et promouvoir des stratégies et cadres d'action nationaux favorables à l'EDD.

S'agissant du système des Nations Unies, l'EDD exige une réflexion multidisciplinaire pour assurer la concertation et « l'unité d'action » dans la réponse des Nations Unies à la DEDD. À cette fin, la coordination et la collaboration au sein des agences et entre celles-ci devraient constituer des priorités pour le restant de la Décennie.

10. Accroître le financement de l'EDD

La mobilisation de fonds pour les activités et projets d'EDD constitue l'un des principaux éléments indispensables au succès de la DEDD. Il convient de ne pas laisser aux seuls gouvernements le soin de fournir ces ressources. Les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux et le secteur privé pourraient devenir d'importants contributeurs. L'EDD devrait être inscrite à l'ordre du jour des priorités des pouvoirs publics et intégrée aux budgets, aux plans de développement national et aux stratégies nationales de développement durable. Il est tout aussi important de plaider pour une dotation budgétaire de l'EDD au sein de tous les ministères compétents.

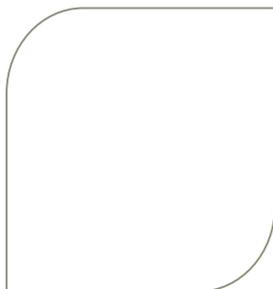


Vers la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies

À l'issue de consultations internes, l'UNESCO a mis en place un processus consultatif multipartite incluant le Groupe de référence de la DEDD, le Groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation de la DEDD, le Groupe consultatif international pour la Conférence mondiale sur la DEDD et le Comité interagences des Nations Unies pour la DEDD afin d'élaborer une stratégie UNESCO pour la seconde moitié de la Décennie. Cette stratégie a pour objectif d'assurer une action maîtrisée et résolue de la part des secteurs de programme, instituts et bureaux hors Siège de l'UNESCO en faveur d'une mise en œuvre accélérée et concertée de la DEDD. Elle sera conduite en conformité avec le Plan international de mise en œuvre de la DEDD qui, conjointement avec la Déclaration de Bonn, fournira le cadre stratégique global pour l'UNESCO et ses partenaires au cours de la seconde moitié de la Décennie.

Cette stratégie prévoit un ensemble de priorités précises dans le cadre desquelles l'UNESCO traduira les leçons apprises jusqu' alors en action et encouragera une plus grande intégration de l'EDD dans tous les types, contextes et niveaux de l'éducation. L'UNESCO concentrera ses efforts, pendant la seconde moitié de la DEDD, sur quatre domaines d'action stratégiques au cours des cinq prochaines années :

1. Améliorer les synergies entre les différentes initiatives en matière d'éducation et de développement (EPT, OMD, Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, EDUSIDA) et renforcer les partenariats entre les parties prenantes de l'EDD.
2. Développer et renforcer les capacités en matière d'EDD.
3. Élaborer, partager et appliquer les connaissances relatives à l'EDD.
4. Plaider la cause de l'EDD et améliorer la connaissance et la compréhension en matière de durabilité.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

